

Point de vue

La société de conservation au Canada

L'unique argument de poids en faveur d'une forte consommation de l'énergie et des ressources, de la croissance économique, et de l'industrialisme traditionnel, est qu'ils sont une réalité. Nous savons ce qu'ils signifient et nos institutions leur sont bien adaptées — du moins en apparence. Face à cela, toute proposition de système économique de remplacement paraît forcément vague et peu pratique. Quel que soit le nom qu'on lui donne, et quel que soit le soin qu'on apporte à sa préparation, cette solution restera un projet nébuleux tant qu'on ne lui fera pas franchir le pas politique qui la mènera du monde des idées à celui du pouvoir.

Les propositions de changement doivent être présentées de façon détaillée et en tenant suffisamment compte du *statu quo*, de sorte qu'on puisse les traduire en recommandations politiques susceptibles d'être appliquées non pas en l'an 2000, mais dès demain. Il n'y a pratiquement pas de propositions récentes d'économie moins incompatible avec la conservation que celles qui existent à présent, qui répondraient à ce critère. Le pas politique n'a pas été franchi, uniquement — ou presque — parce que ceux qui dirigent le monde du pouvoir écartent l'idée de solutions autres que l'industrialisme, comme stupides ou subversives.

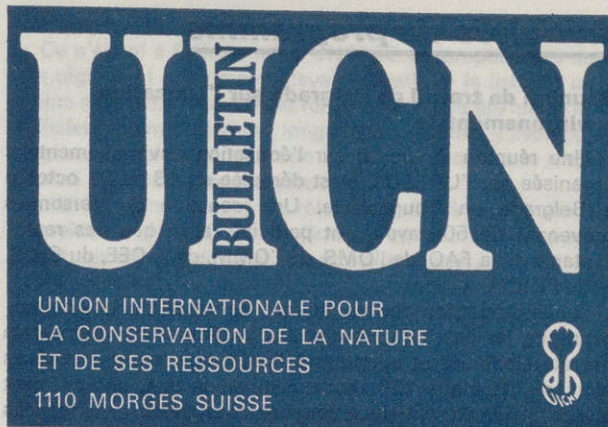
Les temps changent. Ce n'est pas en faisant les gros yeux aux gouvernements qu'on leur a fait comprendre que les ressources essentielles ne sont pas inépuisables: l'embargo arabe sur le pétrole et l'arrivée soudaine de l'OPEP à une place prépondérante sur la scène économique, s'en sont chargés. Cependant, peu de gouvernements ont suffisamment d'allant et d'imagination pour envisager sérieusement les conséquences d'une économie qui, parce qu'elle est conçue pour utiliser au mieux les ressources dont elle dispose, ne sera pas menacée par la pénurie, quelle qu'en soit la cause.

Il y a une exception: le Canada, dont le Conseil de la science a adopté ce qu'il appelle la société de conservation, comme base conceptuelle première. Le Conseil de la science souhaite que la société de consommation actuelle se transforme en société de conservation; son Directeur exécutif délégué, M. Jim Mullin, l'a définie comme devant avoir pour principe de s'opposer au gaspillage. Selon lui, une telle société «promouvrait une économie à schémas dans toutes ses branches, et s'attacherait à «faire plus avec moins»; elle pencherait pour la réutilisation ou le recyclage des ressources et, quand cela est possible, une réduction de la demande en ressources; elle remettrait en question la demande sans cesse croissante par tête en biens de consommation, qui est stimulée artificiellement par les techniques modernes de marketing; et elle admettrait qu'un éventail de solutions dans de nombreux secteurs — tels que la production et la distribution de l'énergie — peuvent avoir pour effet d'augmenter l'économie, la stabilité, et la résistance».

Des représentants du Conseil de la science et de onze autres agences ou départements fédéraux se sont réunis pour constituer l'autorité scientifique qui, par contrat avec le gouvernement fédéral, envisagera les répercussions de la société de consommation, jusqu'au niveau politique, avec l'assistance de GAMMA (Groupe associé Montréal/McGill pour l'étude de l'avenir), groupe de recherche interdisciplinaire de l'Université de Montréal et de l'Université McGill.

Par ce contrat, GAMMA: 1) examinera les caractéristiques possibles d'une société de conservation au Canada, en élaborant des schémas ou modèles de différentes possibilités de sociétés de conservation; 2) analysera les implications de chacun de ces modèles; et 3) donnera aux départements du gouvernement fédéral, des recommandations politiques spécifiques concernant l'application — à moyen (1975-1985) et à long termes (1985-1995) — des conclusions de 1) et de 2).

Neuf schémas ont été mis au point, et quinze études différentes (mais évidemment liées) analysent actuellement leurs implications. Les trois premières d'entre elles sont des variantes de ce que GAMMA appelle les modèles E (E comme efficacité et économie) — une société dans laquelle la conser-



NOUVELLE SÉRIE Vol. 6, No 12 DÉCEMBRE 1975
Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement

vation est réalisée en limitant la production. Le modèle E est le plus proche des sociétés industrielles modernes; il reste fondé sur la technologie et prône une forte consommation, mais met l'accent sur le recyclage et l'économie. Les trois variantes diffèrent quant à la manière d'économiser: la première se fait par le mécanisme du marché (compétition), la deuxième par le contrôle du gouvernement central, et la troisième (neutre sur le plan idéologique) par la combinaison la plus efficace des deux premières.

Les cinq modèles suivants sont des variantes du modèle C (C comme contrôle de la consommation) — société dans laquelle la conservation est réalisée par le contrôle de la consommation. La variante la plus extrême se rapproche du concept de l'économiste britannique E. F. Schumacher, d'«économie bouddhiste» — économie de permanence, de faible consommation matérielle, de pollution réduite, de gaspillage limité, en restant pour tout à une petite échelle. Cela nécessite non seulement un bouleversement des valeurs économiques contemporaines, mais aussi que tout le monde partage la même notion de mode de vie «juste». Le principal modèle C est moins extrême, et envisage la réduction de la demande globale en biens de consommation, en la détournant vers des biens «quaternaires» tels que musique, peinture, poésie, parcs, etc.

Viennent ensuite trois formes de la troisième variante du modèle C: la société de location. Ici, la consommation globale n'est pas réduite en diminuant la consommation individuelle, mais en la rationalisant. Avec la propriété privée, les ressources doivent être produites de façon que chaque article soit disponible à chaque fois que son propriétaire désire l'utiliser. La plupart du temps, ces biens ne sont pas du tout utilisés: par exemple les voitures lorsqu'elles sont parkées, les vêtements pendus dans une armoire, les livres sur une étagère. Si ces ressources étaient partagées, il en faudrait moins. Trois formes de société de location sont envisagées: 1) société de corporations, dans laquelle de grandes sociétés sont propriétaires et probablement productrices de biens, et tout le monde est consommateur (l'idée de profit est conservée); 2) société coopérative, dans laquelle la propriété est aux mains de coopératives de consommateurs qui ne seraient pas motivées par le profit; et 3) société collectiviste, dans laquelle la propriété est aux mains de l'Etat, le grand public consommant ce que l'Etat a à lui offrir.

Le neuvième schéma est appelé modèle S (S comme sélectif); il s'efforce de réunir les aspects les plus prometteurs des autres schémas. Il ne sera pas au point tant que les 15 études analytiques n'auront pas été achevées. Ces études lient les schémas à un large éventail de questions essentielles: les besoins biologiques de l'homme; le potentiel de changement des diverses cultures canadiennes; l'offre en énergie; l'offre en matières premières; la démographie; le marché et l'Etat en tant que régulateurs de la croissance; le marketing et une consommation responsable; le droit de propriété et la répartition du revenu; la faisabilité politique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; etc.

GAMMA pense terminer ces études d'ici avril 1976, et commencera alors à élaborer les recommandations politiques.

(Suite à la page 50)

Activités du programme

Réunion de travail de Belgrade sur l'éducation environnementale

Une réunion de travail sur l'éducation environnementale, organisée par l'UNESCO, s'est déroulée du 13 au 22 octobre à Belgrade en Yougoslavie. Une centaine de personnes provenant de 50 pays y ont participé, ainsi que des représentants de la FAO, de l'OMS, de l'OMM, de la CEE, du CIUS, et de l'UICN.

Après discussion par les groupes de travail de 14 communications, les bases d'un projet d'éducation environnementale ont été élaborées et adoptées à l'unanimité lors des séances plénières. Quelque 120 recommandations sont actuellement revues et circuleront pour commentaires avant la tenue des séminaires régionaux qui examineront les recherches effectuées récemment en matière d'éducation environnementale – notamment les programmes pilotes, les propositions de création de centres régionaux d'éducation environnementale, et les documents de base. Les recommandations des séminaires seront soumises à la Conférence mondiale sur l'éducation environnementale qui aura lieu en juin 1977.

Le projet d'éducation environnementale mis au point par la réunion de travail déclare: « Il faut jeter les bases d'un programme d'éducation environnementale à l'échelle mondiale, rendant possible le développement de nouvelles connaissances et techniques, valeurs et attitudes, qui formeront l'élément clé de l'effort fourni en vue de la qualité de l'environnement, et bien sûr, une meilleure qualité de la vie pour les générations présentes et futures vivant dans cet environnement. » Il a été précisé que les objectifs de l'éducation environnementale devaient être d'aider les personnes et les groupes sociaux à contribuer à une prise de conscience et à une connaissance des problèmes de l'environnement, ainsi qu'à une attitude, des méthodes et une capacité permettant de les évaluer. Comme principes directeurs, la réunion de travail a souligné qu'il faut considérer l'environnement dans sa totalité: naturel, créé par l'homme, écologique, politique, économique, technologique, juridique, social, culturel, et esthétique; que l'éducation environnementale doit être permanente et pluridisciplinaire; qu'elle doit insister sur une participation active de tous dans la prévention et la solution des problèmes environnementaux; qu'en tenant compte des différences régionales, elle doit examiner les problèmes majeurs d'un point de vue mondial; qu'elle doit se préoccuper de la situation actuelle et future de l'environnement en examinant le développement et la croissance dans une perspective environnementale; et qu'elle doit promouvoir l'intérêt de la coopération locale, nationale, et internationale pour apporter des solutions aux problèmes de l'environnement.

Programme du Pacifique Sud

L'UICN va consentir un effort considérable en 1976 pour la promotion de la conservation dans la région du Pacifique Sud, au titre du programme approuvé par la 12^e Assemblée générale de Kinshasa, septembre 1975. Ce programme revêtira un intérêt particulier car il permettra de traiter ensemble trois thèmes principaux ou sous-programmes de l'UICN.

Le premier est une étude régionale du Pacifique Sud afin de déterminer son état et promouvoir la création de parcs nationaux et de réserves, terrestres et marins. L'objectif ici, est de créer un réseau de zones protégées dans tout le Pacifique Sud, et d'intensifier la coopération des nations concernées. Cette tâche est menée à bien en collaboration avec la Commission du Pacifique Sud, avec l'aide financière du PNUE, et la coopération des gouvernements de la région. L'étude est dirigée par le Dr Arthur Lyon Dahl, écologiste de la Commission du Pacifique Sud; elle devrait être terminée au début de 1976.

Le second thème porte sur la conservation des habitats marins critiques, appliquée dans un projet ayant obtenu l'appui financier du WWF, et mené à bien sous la direction du professeur G. Carleton Ray, de l'Université Johns Hopkins, du Maryland. En 1976, ce projet s'attachera à déterminer les habitats marins critiques du Pacifique Sud, et les moyens les plus efficaces de les conserver.

Enfin, ces deux thèmes seront rattachés au développement écologique fondé sur les cultures et traditions locales, approuvé et souligné récemment par la 12^e Assemblée générale. Ceci revêt une signification particulière pour le Pacifique Sud, car de nombreux peuples insulaires ont conservé un sens de l'équilibre avec la nature qui n'a pas encore été rompu par des éléments extérieurs; il devrait donc être plus facile d'allier le futur développement économique et la conservation de l'environnement naturel.

Ces thèmes seront abordés à la conférence d'Apia qui aura lieu au Samoa Occidental en juin 1976 sous l'égide de la CPS et de l'UICB. L'ordre du jour de la conférence est encore à l'étude; il inclura certainement des séances consacrées aux utilisations traditionnelles de la mer, ainsi qu'au nouveau concept de parc marin qui avait été avancé pour la première fois lors de la Conférence du Pacifique Sud sur les parcs nationaux et les réserves, à Wellington, en Nouvelle-Zélande. Sur cette base, le programme sera à nouveau élargi, notamment par les projets destinés à créer un réseau efficace de conservation dans la région du Pacifique Sud. Le programme du Pacifique Sud impliquera nécessairement la participation de la plupart des commissions de l'UICN et des organisations membres de l'Union ayant un intérêt particulier à la région.

Note du secrétariat

Le Dr Chew entre au secrétariat

Le Dr Chew fait partie du secrétariat de l'UICN depuis novembre dernier. Venant du jardin botanique royal de Sydney, en Australie, où il était chercheur, le Dr Chew sera responsable du programme pour l'Asie, dans le groupe des opérations techniques.

Après des études de botanique à l'Université de Malaisie de Singapour, M. Chew a passé son doctorat à l'Université de Cambridge, en Angleterre. Il fut botaniste, conservateur de l'herbier et directeur suppléant des jardins botaniques de Singapour, avant de se rendre à Sydney.

Le Dr Chew est marié et père de deux enfants.

Nouvelles publications de l'UICN

L'UICN vient de faire paraître les publications suivantes:

The Use of Ecological Guidelines for Development in Tropical Forest Areas of South East Asia, communications et compte rendu de la réunion régionale qui a eu lieu à Bandoeng, en Indonésie, du 29 mai au 1^{er} juin 1974. Nouvelles séries de l'UICN, No 32, 185 p., US\$ 6.00, frais d'envoi compris.

*The Cheetah *Acinonyx jubatus* in Africa*, de Norman Myers. Monographie de l'UICN, No 4, 91 p., US\$ 3.50, frais d'envoi compris.

21 parties à la convention sur les espèces menacées

Quatre ratifications et une adhésion portent à 21 le nombre des parties à la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction.

Le 6 août 1975, le Brésil ratifiait la convention, devenant la 17^e partie, tandis que la République malgache devenait la 18^e partie, après avoir déposé son instrument de ratification auprès de la Confédération suisse. La République du Niger ratifiait la convention le 8 septembre, devenant la 19^e partie. Le 9 octobre, la République démocratique allemande adhéra à la convention, devenant donc la 20^e partie, et enfin, le Royaume du Maroc ayant ratifié le 16 octobre, il devenait la 21^e partie.

La convention est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1975.

Nouvelle présentation du Bulletin

Le *Bulletin* de l'UICN aura une présentation nouvelle à partir de janvier 1976.

La section « Commentaires » remplacera l'actuel « Point de vue », et permettra une plus grande variété de commentaires plus brefs. Elle visera à faire réfléchir le lecteur sur les questions de conservation controversées, et sur le contexte économique et social de la conservation.

La section « Progrès des activités » donnera des nouvelles récentes de toutes les activités de l'UICN, afin que les membres soient aussi bien informés que possible du progrès de la réalisation du programme qu'ils ont adopté à la 12^e Assemblée générale de Kinshasa.

« Nouvelles des membres » formera une autre section. Si vous souhaitez que les autres organisations de l'Union sachent quelles sont vos activités, adressez au rédacteur du *Bulletin* des copies de vos circulaires de presse et autres rapports. Nous voulons que cette section soit une tribune pour les nombreux membres de l'UICN issus de toutes les parties du monde.

Il y aura en outre une « Bibliographie » donnant régulièrement des informations aux lecteurs, notamment à ceux des pays en voie de développement qui éprouvent des difficultés à savoir quels ouvrages paraissent sur la conservation et les questions de cet ordre. Cette section fera une brève critique d'un aussi grand nombre de livres que possible.

Le *Bulletin* paraîtra sur papier recyclé.

Le Prix Mitchell décerné à Robert Allen

Robert Allen, écrivain scientifique de l'UICN, est l'un des quatre gagnants du Prix Mitchell décerné au moment de la conférence « *Limits to Growth* '75 ». La réunion a eu lieu à Houston au Texas du 19 au 21 octobre 1975, sous l'égide du Club de Rome, de l'Université de Houston, et de la *Mitchell Energy and Development Corporation*.

Le Prix Mitchell, patronné par George et Cynthia Mitchell, est le premier d'une série de concours biénaux internationaux d'essais sur la période de transition de la croissance à l'équilibre. Il a pour but d'encourager la recherche et les débats internationaux sur les problèmes posés et les chances offertes par cette période de transition, en se référant plus particulièrement à la population, à la consommation de ressources et à l'utilisation de l'énergie.

Dans son essai intitulé « *Towards a primary lifestyle* », M. Allen discute des éléments essentiels permettant d'atteindre l'équilibre — notamment la taille de la population humaine — en se fondant sur une étude critique de l'anthropologie des sociétés d'équilibre.

Convention sur le patrimoine mondial

Le 17 septembre dernier, la Suisse a été la 20^e nation à ratifier la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, naturel et culturel ; celle-ci entrera donc en vigueur le 17 décembre 1975. Aux termes de la convention, un comité du patrimoine mondial sera mis sur pied lors de la prochaine conférence générale de l'UNESCO, pour composer une liste du patrimoine mondial et attirer l'attention de tous sur les régions ou monuments de la liste qui sont en danger. Afin de permettre aux nations de sauvegarder le patrimoine mondial, un fonds sera créé et recevra des contributions fixées et volontaires des nations signataires.

Les membres de l'UICN rappellent les années d'efforts qu'il a fallu pour obtenir la reconnaissance internationale et la protection des régions naturelles et des sites culturels qui constituent le patrimoine exceptionnel de l'humanité. L'idée de patrimoine mondial fut avancée pour la première fois en 1968 par Russel E. Train, alors membre du Conseil exécutif de l'UICN, et président de la Fondation pour la conservation. Dès lors, l'Union a travaillé à la préparation d'une convention internationale et d'un fonds pour la protection du patrimoine mondial. En 1971-1972, le projet de convention de l'UICN et le projet portant sur la protection des sites culturels, préparé par l'UNESCO, étaient réunis en un seul document qui fut adopté en novembre 1972 par la 17^e Conférence générale de l'UNESCO. Cependant, la ratification se révéla fort lente,

trois années se seront écoulées depuis la première signature.

Ce n'est ni à l'UICN, ni à l'UNESCO de proposer les noms des régions et monuments devant constituer la liste du patrimoine mondial. Certains sites remarquables ont été mentionnés (officieusement), depuis longtemps, comme l'Everest ou Angkor. Toutefois, la sélection des zones demeure la responsabilité des nations concernées.

L'UICN a maintenant un rôle particulier à jouer : elle doit conseiller l'UNESCO et le Comité du patrimoine mondial quant aux critères de sélection et aux mesures à adopter pour protéger les sites naturels qui seront sélectionnés pour la liste. Au cours des prochains mois, la Commission de l'UICN des parcs nationaux et des régions protégées préparera les critères et les directives pour la sélection et la protection des zones appartenant au patrimoine mondial. En mai 1976 (la date exacte n'est pas encore précisée), l'UICN accueillera à Morges une réunion d'organisations internationales directement concernées : l'UNESCO (qui patronnera la réunion), le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), et le Centre international pour l'étude de la préservation et de la restauration de la propriété culturelle (Centre de Rome), afin de discuter du rôle de chaque organisation et des mesures à prendre pour que la convention soit effectivement appliquée.

En attendant, l'on espère que beaucoup d'autres nations suivront l'exemple des vingt premières parties à la convention.

Conférence mondiale sur les oiseaux de proie

La première conférence mondiale sur les oiseaux de proie a eu lieu du 1^{er} octobre au 3 octobre à Vienne en Autriche. Organisée par le Groupe de travail mondial sur les oiseaux de proie (du Conseil international pour la préservation des oiseaux), la réunion comptait plus de cent participants. La conférence avait bénéficié de l'assistance du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Conseil de l'Europe, de la Commission des communautés européennes, du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier, de l'Association internationale de fauconnerie et de conservation des oiseaux de proie, du Fonds mondial pour la nature, et de l'UICN.

Les problèmes se rapportant aux oiseaux de proie ont été examinés au cours d'une présentation de rapports nationaux et internationaux sur leur état actuel. Des séances ont été consacrées aux législations nationales et aux accords internationaux, à la recherche en matière de conservation, au management et aux mesures de protection, ainsi qu'à l'action future ; la réunion a présenté en outre un certain nombre de résolutions.

Notes sur la conservation

Le Prix Browning décerné au professeur Carr

Le professeur Archie Carr, président du groupe des tortues marines de la Commission du service de sauvegarde de l'UICN a reçu le Prix Edward W. Browning 1975 pour avoir œuvré à la conservation de l'environnement.

Les précédents bénéficiaires du Prix Browning, d'un montant de 5000 dollars, étaient le Dr Raymond F. Dasmann, Sir Frank Fraser Darling, G. Evelyn Hutchinson, et Paul Sears.

La cérémonie de remise du prix, organisée par la *Smithsonian Institution*, a eu lieu à Washington.

Conférence sur les paysages appartenant au patrimoine européen

Une conférence destinée aux directeurs et personnels s'occupant des paysages protégés doit avoir lieu du 19 au 23 avril 1976 au centre d'étude du parc national de Peak, à Losehill Hall en Angleterre. Elle s'attachera particulièrement aux paysages appartenant au patrimoine national — ceux qui entrent dans la catégorie C du Conseil de l'Europe — qui présentent un intérêt culturel et esthétique, tenant compte de la protection du paysage et l'équilibre écologique. Ils peuvent également avoir un intérêt récréatif secondaire.

Pour plus d'informations, s'adresser à : *The Principal, Peter Townsend, Losehill Hall, Castleton, Derbyshire S30 2WB, United Kingdom.*

La Fondation Pheasant Trust s'occupe de 1000 oiseaux en danger

Le *Pheasant Trust* — organisation nationale membre de l'UICN de la catégorie des membres non gouvernementaux — a marqué son quinzième anniversaire en portant à 1000, le total des faisans rares qu'il élève à son siège de Great Witchingham, au Royaume-Uni. Tous font partie du *Red Data Book* de l'UICN où figurent les espèces d'extinction dans la nature.

Cette unique collection de faisans comporte des couples de faisans d'Edwards *Lophura edwardsi* qui ne vivent à l'état sauvage qu'au Viet-Nam, où ils ont d'ailleurs peut-être disparu. Le tragopan arlequin *Tragopan caboti*, de Chine, se reproduit régulièrement à la fondation ; c'est le seul groupe se reproduisant en captivité. La femelle de tragopan occidental *Tragopan melanocephalus* est sans doute le seul spécimen au monde à vivre en captivité.

La fondation a réintroduit avec succès le faisan de Swinhoë *Lophura swinhoii*, dans une réserve de son île natale de Formose, et le faisan de *Wallich Catreus wallichii* dans une réserve de l'Himalaya occidental, en utilisant des jeunes élevés à Great Witchingham.

Un bois de séquoias doit devenir parc d'Etat en Californie

La ligue *Save-the-Redwoods* — organisation nationale membre de l'UICN, de la catégorie des membres non gouvernementaux, nous fait part de l'achat de 34 hectares de forêt vierge de séquoias qui seront inclus au parc d'Etat de Bear Harbor, en Californie. La plupart des séquoias ont plus de 1000 ans d'âge ; certains atteignent 4 m de diamètre. Plus de 52 000 ha de forêt de séquoias sont maintenant protégés dans les 27 parcs d'Etat de séquoias de Californie, dont une grande partie a été acquise par la ligue par souscription privée.

Nouvelles du WWF

Distinctions du WWF

A l'occasion de sa 22^e réunion annuelle, le Conseil de fondation du Fonds mondial pour la nature a annoncé l'élection de trois membres d'honneur :

Dr Enrique Beltran (Mexique) : en reconnaissance de sa vie de travail consacrée à la promotion des sciences biologiques et de la conservation en Amérique Latine, notamment en tant que président de l'*Instituto Mexicano de Recursos Naturales Renovables A.C.* pendant plusieurs décennies.

Dr Rocco Knobel (Afrique du Sud) : en reconnaissance de ses services dévoués à la conservation en tant que directeur des parcs nationaux d'Afrique du Sud pendant 25 ans, et de son encouragement à l'idée de parc national dans les autres pays, principalement cette région de l'Afrique.

Sir Landsborough Thomson (Royaume-Uni) : en reconnaissance de l'intérêt et du soutien qu'il a manifestés toute sa vie pour les sciences naturelles et la conservation en Grande-Bretagne et ailleurs, et en particulier pour sa contribution remarquable à l'ornithologie et à l'étude de la migration des oiseaux.

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée à Lausanne le 24 octobre, S.A.R. le Prince des Pays-Bas a remis la médaille d'or du WWF pour 1975 à M. Michel Anna, en reconnaissance d'une vie dévouée à la faune africaine et en particulier pour sa contribution, en tant que directeur des parcs nationaux et des réserves naturelles, à la mise en place d'un réseau de parcs et de réserves, et à la conservation de la faune sauvage, au service de la République du Tchad.

82 compagnies aériennes soutiennent la résolution du WWF sur la conservation

Une réaction favorable ayant été obtenue des compagnies suivantes : Aer Lingus, Air Malta, Czechoslovak Airlines CSA, East African Airways, Flying Tiger Line, Iberia, Libyan Arab Airlines, Mount Cook Airlines, Suidwes Lugdiens, Transportes Aéreos Portugueses TAP, Trans-International Airlines et Wardair Canada, c'est maintenant 82 compagnies aériennes

qui répondent à la résolution du WWF leur demandant de soutenir la conservation de la nature.

Dernièrement, le Conseil directeur international de l'Association internationale des transporteurs aériens et l'organisation des charters ont approuvé à l'unanimité la résolution que l'Association internationale du transport aérien recommandait à tous ses membres.

En 1971, la résolution en appelait aux compagnies pour qu'elles renoncent à promouvoir la chasse aux espèces menacées, et qu'elles acceptent de s'engager en faveur de la conservation de la nature. En 1974, le Conseil de fondation du WWF demandait en outre aux compagnies aériennes de ne pas transporter comme fret des animaux sauvages ou leurs produits, se liant aux législations prohibitives nationales, ou aux clauses de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction.

Bibliographie

Henning, Daniel H. (1974). *Environmental Policy and Administration*

New York : American Elsevier, 205 p., \$ 12.50.

Cet examen critique de la politique et de l'administration de l'environnement s'attache avant tout à l'administration de l'environnement en démocratie, en mettant l'accent sur les politiques en matière de ressources naturelles et de surveillance de la pollution. L'ouvrage est une source d'informations pour la compréhension des processus complexes et des institutions qui sous-tendent et façonnent la politique et l'administration en matière d'environnement. Bien que les références et exemples proviennent essentiellement du gouvernement fédéral des Etats-Unis, l'étude s'applique aux relations gouvernement/environnement à d'autres niveaux et dans d'autres pays.

Utton, Albert E., and Henning, Daniel H., eds. (1974). *Interdisciplinary Environmental Approaches*.

Costa Mesa : Educational Media Press, 225 p.

Bien que les personnes privées, les gouvernements et les organismes d'instruction reconnaissent la nécessité d'une méthode pluridisciplinaire pour aborder les questions de l'environnement, on s'est peu penché sur le développement théorique de ces méthodes. Ce livre, qui vient de paraître, traite de la contribution que les diverses disciplines peuvent apporter aux questions de l'environnement. Cet ensemble de 19 essais présente un éventail d'opinions, de concepts et de théories, et soulève des questions importantes quant au rôle des professions et des disciplines dans la société moderne.

La société de conservation au Canada (suite)

Le soutien que lui accorde le gouvernement fédéral, ainsi que son manque d'adhésion à une doctrine quant à la forme particulière de la société, lui donne une chance de pouvoir atteindre deux objectifs apparemment incompatibles : la formulation d'un système économique compatible avec les objectifs de la conservation, et sa réalisation par des moyens qui ne bouleverseront pas le système économique actuel.

Des renseignements plus complets sur ce projet encourageant peuvent être obtenus auprès de : GAMMA, département d'Economie, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal, Québec, Canada.

Robert Allen

BULLETIN UICN

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco. Subvention de l'UNESCO 1975 DG/2.1/414/41.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.